

La Tour-de-Trême/La Ronclina : une nouvelle nécropole hallstattienne en terre gruérienne

Autor(en): **Mauvilly, Michel / Ruffieux, Mireille / Moinat, Patrick**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie**

Band (Jahr): **6 (2004)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-389047>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Michel Mauvilly
Mireille Ruffieux
Patrick Moinat
Luc Brillard
Henri Vigneau

Vestiges discrets et isolés au milieu d'une nécropole du Haut Moyen Âge, quatre tombes à incinération du Premier âge du Fer témoignent de pratiques funéraires quelque peu singulières par leurs contextes géographique et chronologique.

La Tour-de-Trême/La Ronclina: une nouvelle nécropole hallstattienne en terre gruérienne

Le phénomène d'urbanisation accrue que la ville de Bulle et ses environs (fig. 1) connaissent depuis quelques décennies a occasionné la mise au jour d'un nombre conséquent de nouveaux sites archéologiques¹ de toutes époques. Ces découvertes, qui viennent s'ajouter aux anciennes, permettent d'esquisser une nouvelle image du peuplement de cette région située à la croisée de deux des principaux couloirs naturels de circulation nord/sud qui reliaient le nord du Plateau au Bassin lémanique par la vallée de l'Intyamon, ou au Valais par celle de la Veveysse. Pour ce qui concerne La Tour-de-Trême plus particulièrement, il fallut attendre l'an 2000 et les premiers diagnostics archéologiques autour du projet H189 et des aménagements qui l'accompagnaient pour avoir la confirmation du passé ancien de cette localité. Depuis cette date, et seulement pour les périodes pré- et protohistorique, la carte archéologique, jusque-là pratiquement vierge, s'est enrichie d'une demi-douzaine de points de découvertes. Deux d'entre eux, les sites des Partsis et de La Ronclina (fig. 2), offrent en outre des éléments particulièrement intéressants pour la connaissance des rites funéraires protohistoriques. En effet, alors que sur le premier, deux sépultures appartenant à une phase récente de l'âge du Bronze ancien ont été documentées, sur le second, c'est une nécropole hallstattienne qui a été reconnue. Pour mesurer l'intérêt de ces deux découvertes, il faut savoir que dans la région bulloise et la Haute Gruyère, la dernière «exploration» d'un ensemble funéraire

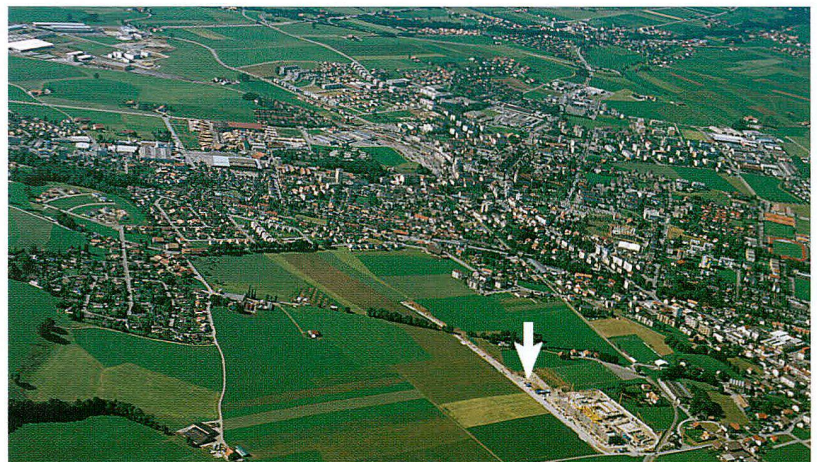


Fig. / Abb. 1
Vue aérienne de la région de La Tour-de-Trême et de Bulle avec l'emplacement de la nécropole
Luftbild der Gegend um La Tour-de-Trême und Bulle mit Lage der Nekropole

du Bronze ancien remonte à l'année 1915 (!)²; quant aux tombes hallstattiennes fouillées, elles demeurent encore très peu nombreuses. Dans cet article, nous proposons de présenter l'intégralité des données disponibles sur la nécropole hallstattienne et de les replacer dans le contexte archéologique régional, tandis que l'ensemble sépulcral de l'âge du Bronze ancien fera probablement l'objet d'une contribution dans un proche avenir.

Circonstances et contexte de la découverte

Historique

La découverte de la nécropole hallstattienne de La Ronclina est liée à la fouille d'un cimetière du Haut

Moyen Âge³, repéré en 2000 grâce à plusieurs tombes mises au jour dans l'une des tranchées effectuées en vue de l'aménagement d'une route à la périphérie du village de La Tour-de-Trême.

Les circonstances fortuites de la découverte, les délais impartis et la faible emprise de la route ont considérablement pesé sur la reconnaissance et la compréhension des structures funéraires du Premier âge du Fer, que les bouleversements de

partielle, voire une annihilation complète de certaines des structures.

Morphologie et sédimentologie

Les sépultures hallstattiennes reconnues (fig. 3) ont été implantées à l'extrémité sud-est d'une petite élévation de terrain, qui n'est pas isolée. Elle fait en effet partie d'un alignement de peti-

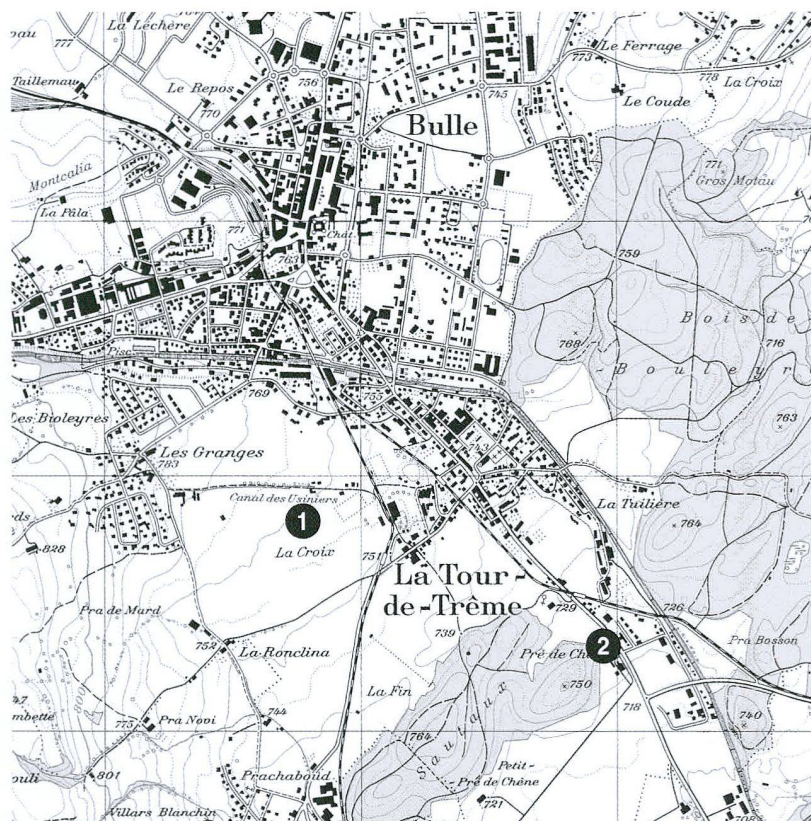
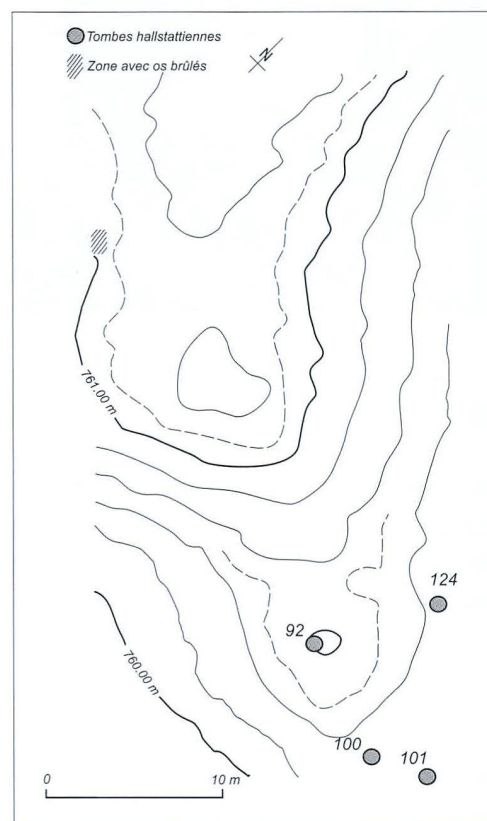


Fig. / Abb. 2

Situation topographique des sites de La Tour-de-Trême/La Ronclina (1) et La Tour-de-Trême/Les Partsis (2) (extrait de la CN 1225, reproduite avec l'autorisation de l'Office fédéral de topographie – JA022179) *Topografische Situation der Fundstellen von La Tour-de-Trême/La Ronclina (1) und Les Partsis (2) (Kartengrundlage: LK 1225, Abdruck mit Genehmigung des Bundesamtes für Landestopographie JA022179)*

Fig. / Abb. 3

Plan de la butte avec la localisation des tombes hallstattiennes *Planzeichnung des Hügels mit Eintragung der hallstattzeitlichen Gräber*



terrain résultant de l'implantation des tombes médiévales n'ont pas facilitées non plus. Enfin, le caractère très caillouteux du substrat – les nécropoles ont été aménagées sur l'une des légères élévations de terrain généralement oblongues émergeant encore faiblement de la plaine deltaïque de la Trême qui a fortement marqué de son empreinte ce secteur géographique⁴ – a rendu particulièrement ardu le repérage des sépultures et la délimitation de leurs contours. Il faut donc garder à l'esprit le caractère partiel des données à disposition, d'autant que ni la nécropole hallstattienne ni celle du Haut Moyen Âge n'ont pu faire l'objet d'une exploration exhaustive qui aurait permis d'en préciser l'extension exacte. De plus, pour la période hallstattienne, l'érosion et la réoccupation des lieux ont certainement provoqué une destruction

tes buttes qui appartenaient originellement à une même langue de dépôts fluvio-glaciaires orientée nord-ouest/sud-est (esker). A partir du Tardiglaciaire, la Trême a en quelque sorte cisailé ce bossellement allongé en une série de petits monticules séparés par des paléochenaux, comme cela a été constaté lors des sondages de prospection en 2000⁵. Le fait que la nécropole hallstattienne a été aménagée sur la plus élevée de ces buttes ne doit probablement rien au hasard, surtout si l'on se réfère à la pratique funéraire la plus répandue à l'époque, qui consistait à édifier des tertres à couverture pierreuse et/ou terreuse.

Naturellement, compte tenu de l'érosion, il est actuellement impossible de déterminer avec certitude la hauteur et la configuration de cette butte à l'époque de l'implantation des tombes du



Fig. / Abb. 4

Vue générale du chantier en cours de fouille. Remarquer le substrat particulièrement caillouteux

Gesamtansicht der Ausgrabung. Gut zu erkennen ist das besonders steinige Gelände

Fig. / Abb. 5

Tombe 92 en cours de fouille
Grab 92 bei der Ausgrabung

Premier âge du Fer, mais la fouille a permis d'en préciser la constitution géomorphologique. Ses pieds présentent certaines variations de faciès, avec parfois des dépôts argilo-limoneux plus ou moins fins et importants, entrecoupés d'alluvions nettement plus grossières. Il s'agit là de dépôts humifères qui ont ruisselé sur les bords de la butte après sa formation et son «cisaillement», soit, vraisemblablement, durant l'Holocène ancien. Le corps sédimentaire demeuré en place est constitué quant à lui de graviers calcaires emballés dans une matrice sableuse grise et carbonatée. Par endroits, les graviers sont particulièrement bien triés et présentent des lits stratifiés. Ces dépôts fluvio-glaciaires (fig. 4) qui, sur le sommet de la butte, affleurent généralement à faible profondeur sans montrer de signe d'altération, témoignent d'une érosion importante. Suivant les zones – et le niveau d'apparition de la base des sépultures médiévales peut être considéré comme un indicateur relativement fiable – une érosion différentielle a été observée. Au vu du fort degré d'arasement des tombes médiévales observé dans la partie sud-est de cette butte où se trouvent concentrées les sépultures hallstattiennes, il semble que ce soit justement dans cette zone que l'érosion a été particulièrement importante. Ce constat ne peut qu'inciter à la prudence quant au degré général de conservation de cet ensemble funéraire, seules les structures profondément ensevelies ayant en effet pu être sauvées.

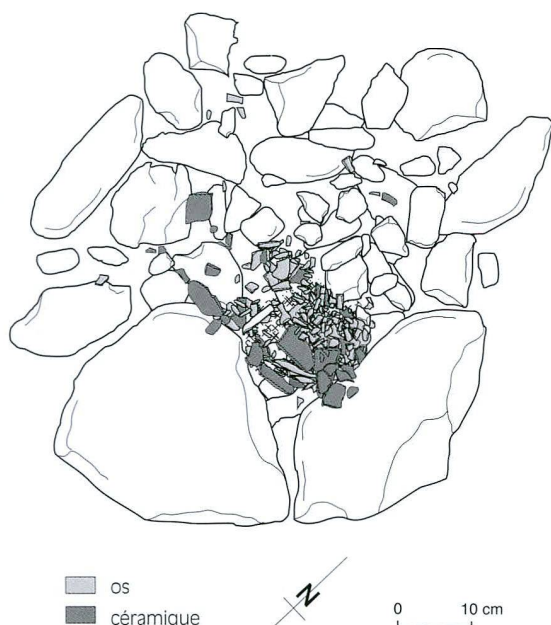
La nécropole hallstattienne

Dans l'état actuel des recherches, quatre incinérations (structures 92, 100, 101 et 124) ont été clairement identifiées comme telles sur une surface relativement restreinte d'environ 80 m² (voir fig. 3). Seules les structures qui ont pu être assez précocement repérées ont fait l'objet d'une fouille fine sous la forme d'une série de décapages, parfois accompagnés d'une coupe.

La tombe 92

Apparue directement sous la terre végétale à une altitude absolue de 760.20 m, cette sépulture a manifestement dû pâtir, dans sa partie sommitale, des méfaits de l'érosion. La fouille a permis la mise en évidence d'une petite fosse ayant partiellement entamé le substrat fluvio-glaciaire sur une quinzaine de centimètres de profondeur. D'un diamètre de 0,35 m, elle présentait un remplissage sablo-limoneux brun-gris très homogène, apparemment exempt de paillettes de charbon. C'est dans cette fosse qu'ont été déposés les restes de l'incinération, associés à des tessons de céramique (fig. 5 et 6). La masse d'esquilles osseuses, plus ou moins bien encadrée par les fragments de céramique, formait une concentration d'une quinzaine de centimètres de diamètre qui venait s'appuyer contre le flanc de deux gros galets. Ces derniers, mesurant respectivement 0,34 et 0,37 m de longueur, jouaient certainement un rôle dans l'«architecture» de la tombe, côté sud: jointifs et placés à angle plus ou moins droit, ils donnent l'impression d'avoir servi d'alcôve au dépôt sépulcral.





Exception faite des petits restes osseux qui se sont infiltrés entre les pierres fluvio-glaciaires sous-jacentes, la base du dépôt correspond au sommet d'un galet de taille moyenne qui paraît bien appartenir au substrat.

Inventaire du mobilier funéraire

Une soixantaine de tessons de céramique, représentant un poids total d'environ 270 g, ont été mis au jour dans la tombe 92. D'après leur pâte, ils peuvent être classés en deux groupes. Le premier, composé de fragments de panse exclusivement, se distingue par une pâte mi-fine grise et l'une des parois de couleur brunâtre. Le deuxième est caractérisé par une pâte plus fine, grise à gris-brun. Il comprend entre autres un bord d'écuelle orné de deux cannelures (diamètre de l'ouverture: 18 cm; fig. 7.1), un font plat (diamètre: environ 10 cm; fig. 7.2) et plusieurs gros fragments de panse; tous n'appartiennent visiblement pas au même récipient. Nous sommes donc vraisemblablement en présence des vestiges de trois récipients différents. Notons encore que les tessons du premier groupe étaient localisés principalement dans le remplissage inférieur de la fosse, ceux du deuxième dans la partie supérieure. Aucun ne présente de trace d'une exposition à la chaleur qui attesterait leur passage sur un bûcher funéraire.

Anthropologie

La masse d'esquilles osseuses se monte à 276,15 g, ce qui représente un poids important, mais sans rapport avec une crémation «complète», la masse moyenne d'un squelette incinéré variant

entre 1760,3 g et 2421,2 g⁶. Sans les esquilles, la fragmentation est moyenne, avec des os de l'ordre de 0,6 g par fragment. En revanche, elle est très élevée si l'on tient compte des tout petits fragments (moins de 0,2 g par fragment). La tombe 92 renferme les plus grosses esquilles des quatre incinérations, mais par rapport à celle d'autres séries, leur fragmentation est assez importante. La détermination ne fait ressortir ni doublet, ni os homologues⁷: l'incinération correspond à un seul individu.

Le taux d'identification globale est relativement élevé, avec 82% d'esquilles attribuées à une région anatomique, mais il tombe à 31,6% pour les fragments déterminés avec précision, ce qui est très peu.

L'estimation du degré de crémation permet de distinguer une majorité de fragments bien incinérés, avec 5 à 10% d'esquilles présentant encore des restes organiques noirs dans la tranche de l'os (stade III à IV de Wahl); la température de crémation est estimée entre 550 et 650°C. Des quelques fragments qui ne sont pratiquement pas brûlés (de couleur brune, autour de 300°C), un seul est identifié; il provient d'une diaphyse de fémur.

La répartition par région anatomique se caractérise par une très forte proportion d'esquilles des membres, alors que le tronc et le crâne sont très faiblement représentés. On peut cependant constater la présence, parmi les os déterminés, de gros fragments de tibia, d'humérus et de fémur, qui expliquent la forte proportion de membres dans la répartition. Par contre, la faible représentation du crâne est plus inhabituelle, puisqu'il s'agit d'os facilement identifiables.

Toutes les sutures crâniennes observées étant ouvertes, l'âge au décès correspond à un adulte probablement âgé de moins de trente ans. Aucune lésion articulaire liée à l'âge ne vient tempérer cette estimation.

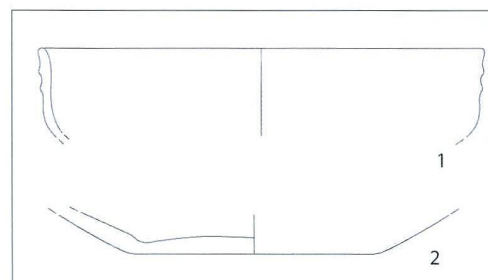
La détermination du sexe n'est pas possible dans ce cas, car l'épaisseur mesurée des corticales du fémur est en contradiction avec celle du crâne:

Fig. / Abb. 6

Tombe 92
Grab 92

Fig. / Abb. 7

Mobilier de la tombe 92 (1:3)
Fundobjekte aus Grab 92



La Tour-de-Trême/La Ronclina, tombe 92

| Catégories | Poids (g) | Totaux | NR | Totaux |
|---------------------------------------|-----------|---------------|------|-------------|
| Fragments déterminés | | | | |
| Crâne | 18 | | 40 | |
| Mandibule | 0,33 | | 1 | |
| Dents | 0,44 | | 3 | |
| Crâne | | 18,77 | | 44 |
| Corps de cervicale | 0,39 | | 1 | |
| Vertèbres | 0,89 | | 2 | |
| Côtes | 1,83 | | 23 | |
| Tronc | | 3,11 | | 26 |
| Ulna | 3,16 | | 1 | |
| Humérus | 26,48 | | 10 | |
| Scapula | 1,43 | | 1 | |
| Fémur | 11,12 | | 3 | |
| Tibia | 21,76 | | 5 | |
| Fibula | 1,2 | | 3 | |
| Phalanges mains et pieds | 0,26 | | 3 | |
| Membres | | 65,41 | | 26 |
| Total des fragments déterminés | | 87,29 | | 96 |
| Membre supérieur | 38,58 | | 62 | |
| Membre inférieur | 28 | | 25 | |
| Diaphyses indéterminées | 51,83 | | 146 | |
| Esquilles de diaphyses | 14,04 | | 84 | |
| Os plats | 5,49 | | 20 | |
| Os courts/épiphyses | 1,83 | | 12 | |
| Indéterminés | 49,09 | | 1090 | |
| Total des os non identifiés | | 188,86 | | 1439 |
| Total des os humains | | 276,15 | | 1535 |

le fémur est robuste, alors que le crâne a une épaisseur plutôt faible. Les insertions musculaires correspondent à un individu plutôt gracile, la ligne âpre du fémur est faiblement marquée. Compte tenu du poids total et de la présence de l'entourage de pierres autour des os humains, on serait tenté de considérer que ce dépôt est complet. La répartition par région anatomique ne semble pourtant pas confirmer ce premier diagnostic, à moins d'admettre un prélèvement osseux orienté vers une portion précise du squelette, vraisemblablement les membres.

La tombe 100

Cette structure ayant été malencontreusement détruite lors du décapage d'ouverture, nous ne disposons d'aucune information précise relative

à sa morphologie et à son architecture. Cependant, au vu de l'analyse anthropologique, elle devait correspondre à une incinération de dimensions relativement modestes. Par ailleurs, sur la base d'une estimation, nous pouvons situer son niveau d'apparition autour de la cote 759.80 m. Quant à sa base, elle devait plus ou moins coïncider avec le sommet de la couche fluvio-glaciaire. Une partie du sédiment a pu être récupérée et faire l'objet d'un tamisage qui n'a livré que des esquilles d'os et quelques tessons de céramique.

Inventaire du mobilier funéraire

Une quinzaine de tessons de céramique à pâte fine et grise, dont un fragment de fond plat ont été prélevés; ils appartiennent vraisemblablement à un seul récipient. Le poids de ces tessons, très fragmentés, est d'environ 80 g.

Anthropologie

La masse d'esquilles osseuses subsistant dans cette structure, soit 71,28 g, est relativement importante par rapport à celle de la tombe 101 dont l'état de conservation était meilleur. Les esquilles sont très fragmentées; les deux taux calculés ne varient pratiquement pas et indiquent que la masse moyenne par fragment est de l'ordre de 0,1 g. Dans ces conditions, le taux d'identification précise aurait dû être faible, mais on observe le phénomène inverse avec près de 50% des os bien identifiés. Ce phénomène est dû à la présence de nombreux fragments de crâne, portion anatomique relativement facile à déterminer. La détermination ne fait ressortir ni doublet, ni os homologue: l'incinération correspond à un seul individu.

L'observation de la couleur des esquilles permet de relever la présence de tous les stades de crémation, du brun-beige caractéristique des os légèrement brûlés, au blanc crayeux correspondant à des os très bien incinérés. L'essentiel des restes osseux montre des fragments qui présentent encore des restes organiques noirs dans la tranche de l'os alors que la surface de l'os compact est blanche (stade III de Wahl); la température de crémation est estimée à environ 550°C. La répartition par région anatomique est anarchique, avec une très forte proportion de fragments crâniens et d'indéterminés. Cette répartition est très loin des poids standard habituels pour les différentes régions anatomiques. Le crâne est largement sur représenté (41% au lieu de 20%), tandis que les membres sont fortement

La Tour-de-Trême/La Ronclina, tombe 100

| Catégories | Poids (g) | Totaux | NR | Totaux |
|---------------------------------------|-----------|--------------|-----|------------|
| Fragments déterminés | | | | |
| Crâne | | 29,26 | | 41 |
| Vertèbres | 2,53 | | 7 | |
| Côtes | 1,26 | | 11 | |
| Coxal | 0,43 | | 2 | |
| Tronc | | 4,22 | | 20 |
| Fibula | 1,26 | | 2 | |
| Membres | | 1,26 | | 2 |
| Total des fragments déterminés | | | | |
| | | 34,74 | | 63 |
| Total des os non identifiés | | | | |
| Membre supérieur | 2,32 | | 5 | |
| Membre inférieur | 4,54 | | 5 | |
| Diaphyses indéterminées | 5,33 | | 15 | |
| Esquilles de diaphyses | 3,57 | | 25 | |
| Os plats | 4,25 | | 20 | |
| Os courts/épiphyses | 2,34 | | 8 | |
| Indéterminés | 14,19 | | 421 | |
| Total des os non identifiés | | | | |
| | | 36,54 | | 499 |
| Total des os humains | | | | |
| | | 71,28 | | 562 |

sous représentés (24% au lieu de 40%). Cette répartition correspond à un ensemble fortement biaisé, ce qui s'explique vraisemblablement par les conditions de découverte.

La détermination du sexe n'est pas possible. Les fragments de la voûte crânienne sont relativement robustes, mais pas hors normes, l'épaisseur mesurée ne permet pas de déterminer s'il s'agit d'un homme ou d'une femme. Compte tenu de la masse osseuse et de la très faible taille des esquilles, aucune précision ne peut être donnée.

La tombe 101

Cette structure dont le niveau d'apparition se situait vers 759.80 m se présentait sous la forme d'une anomalie sédimentaire de forme subcirculaire. D'un diamètre d'environ 0,45 m, elle se distinguait nettement du sédiment encaissant fluvio-glaciaire, par sa matrice plus fine et surtout par sa coloration nettement plus grise (fig. 8). Conservée sur une hauteur maximale de 0,25 m, cette fosse présentait un profil convexe franchement dissymétrique (fig. 9). Son remplissage, homogène, était formé d'une matrice limoneuse renfermant quelques graviers et d'assez rares

paillettes de charbon de bois qui ont dû jouer un rôle prééminent dans sa coloration. Aucune pierre n'a pu être clairement identifiée comme étant un élément constitutif de l'architecture de cette sépulture.

Inventaire du mobilier funéraire

Outre la présence de restes osseux peu nombreux et lâchement disséminés dans la moitié occidentale de la fosse, les vestiges archéologiques clairement identifiables se limitent à un tesson de céramique à pâte grise, fine. La découverte de nodules de terre cuite noirâtre, pouvant éventuellement correspondre à des fragments de céramique, mérite toutefois d'être mentionnée.

Anthropologie

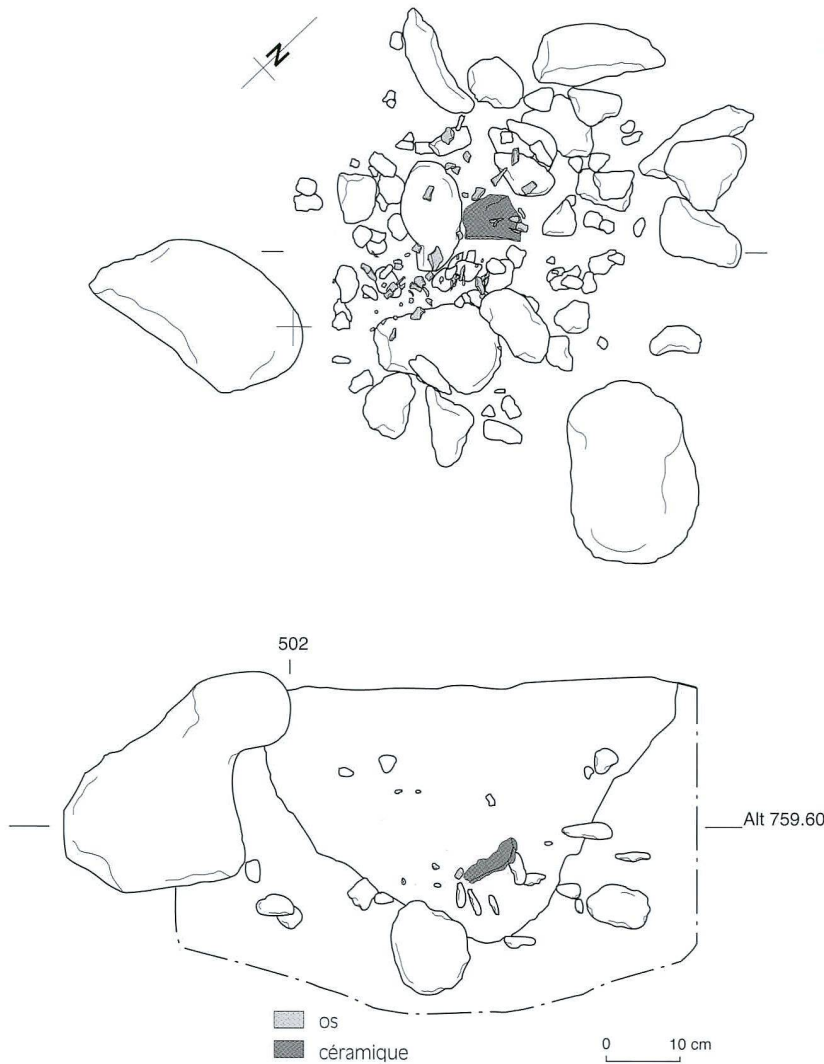
Les 54,68 g d'ossements contenus dans cette sépulture représentent le plus faible ensemble d'os humains récoltés sur le site. Le taux d'identification précise est très faible (14,3% des fragments déterminés), alors que la fragmentation est importante à moyenne. Un seul gros fragment de fémur a pu être déterminé avec précision. La détermination ne fait ressortir ni doublet, ni os homologue: l'incinération correspond à un seul individu.

La crémation est très homogène, l'ensemble est bien brûlé, les résidus organiques dans la tranche de l'os compact sont rares ou absents. On peut fixer le degré de crémation au stade IV, soit à une température comprise entre 650 et 700°C. Les esquilles grises à blanches sont souvent craquelées et très poreuses, ce qui n'est pas très fréquent.

La répartition par régions anatomiques fait ressortir une très forte proportion d'esquilles appar-

Fig. / Abb. 8
Tombe 101
Grab 101





La Tour-de-Trême/La Ronclina, tombe 101

| Catégories | Poids (g) | Totaux | NR | Totaux |
|---------------------------------------|-----------|--------------|----|------------|
| Fragments déterminés | | | | |
| Crâne | 4,52 | | 13 | |
| Crâne | | 4,52 | | 13 |
| Côtes | 0,93 | | 7 | |
| Tronc | | 0,93 | | 7 |
| Fémur | 2,35 | | 1 | |
| Membres | | 2,35 | | 1 |
| Total des fragments déterminés | | 7,8 | | 21 |
| Membre supérieur | 4,28 | | 5 | |
| Diaphyses indéterminées | 27,16 | | 56 | |
| Esquilles de diaphyses | 3,39 | | 20 | |
| Os plats | 5,34 | | 12 | |
| Os courts/épiphyses | 2,17 | | 7 | |
| Indéterminés | 4,54 | | 52 | |
| Total des os non identifiés | | 46,88 | | 152 |
| Total des os humains | | 54,68 | | 173 |

tenant aux membres. La représentation est très éloignée des standards sur os sec.

Les indicateurs d'âge, bien que non décisifs, s'accordent pour reconnaître un individu non adulte. La porosité des diaphyses en est un indice, au même titre que la faible épaisseur des fragments de la voûte crânienne et des sections de diaphyses, particulièrement faibles. Les sutures crâniennes ne sont pas synostosées. Enfin, la section d'un fragment de fémur bien conservé est comparable à celle d'un fémur non brûlé d'un enfant d'une dizaine d'années. Malgré l'absence d'indicateur d'âge très précis et non discutable, ces ossements correspondent vraisemblablement à ceux d'une personne non adulte, *Infans* II probable (6 à 12 ans) ou *Juvenis* (entre 12 ans et l'âge adulte).

L'incinération a également livré un fragment d'os non brûlé appartenant vraisemblablement à un animal.

Le faible poids ainsi que la crémation poussée et homogène sont des aspects déjà reconnus à Lausanne/Vidy VD, mais pour des tombes d'enfants du Bronze final.

La tombe 124

S'il s'agit incontestablement, au vu du mobilier funéraire, de la plus riche des quatre sépultures hallstattiennes fouillées sur le site, dans le domaine des aménagements par contre, son fort état d'arasement a passablement limité les possibilités de développement. En effet, cette tombe étant apparue directement sous l'humus, aux environs de la cote 760.00 m et dans un environnement dense en galets d'origine fluvio-glaciaire, l'essentiel des restes osseux ainsi que le mobilier métallique d'accompagnement ont été immédiatement mis à nu. D'ailleurs, et faute d'identification d'une éventuelle anomalie sédimentaire, c'est la distribution du dépôt funéraire qui a servi d'élément majeur dans la délimitation de cette structure.

L'ensemble des vestiges archéologiques était circonscrit sur une aire rectangulaire de 0,20 x 0,08 à 0,10 m (fig. 10). Bien qu'une couronne de galets en dessinant le pourtour, rien ne permettait de conclure à un aménagement, la présence de pierres pouvant toujours très bien, compte tenu du substrat très caillouteux, être fortuite. En revanche, l'hypothèse d'une utilisation opportuniste de quelques-uns de ces galets comme éléments de délimitation à l'incinération ne peut être exclue.

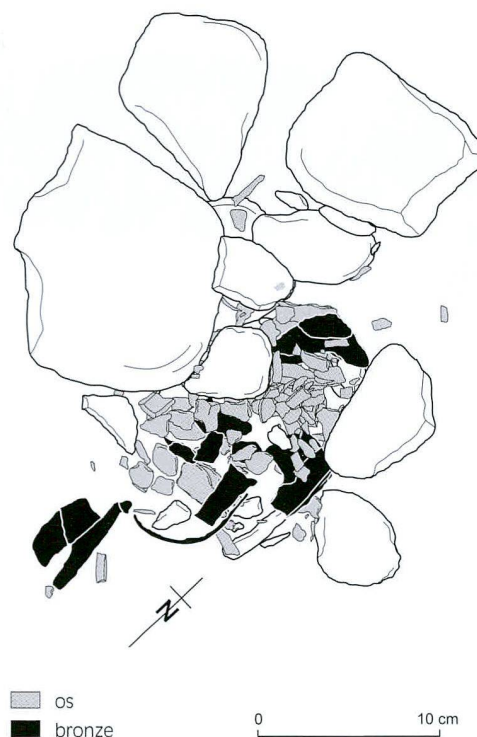


Le dépôt osseux proprement dit, avec des esquilles souvent centimétriques, formait un amas dense qui occupait une surface ovale d'environ 0,015 m² (fig. 11). Il était enrobé dans un sédiment limoneux brun clair. Une anomalie de coloration grise a été observée exclusivement autour des objets métalliques et sur une surface limitée. Enfin, la faible hauteur de l'incinération conservée, seulement 0,05 m, mérite d'être signalée.

Fig. / Abb. 9 (p. / S. 156)
Plan et coupe de la tombe 101
Plan- und Schnittzeichnung von Grab 101

Fig. / Abb. 10
Tombe 124 en cours de fouille
Grab 124 bei der Ausgrabung

Fig. / Abb. 11
Tombe 124
Grab 124



La Tour-de-Trême/La Ronclina, tombe 124

| Catégories | Poids (g) | Totaux | NR | Totaux |
|---------------------------------------|-----------|--------------|----|------------|
| Fragments déterminés | | | | |
| Crâne | 7,39 | | 11 | |
| Crâne | | 7,39 | | 11 |
| Vertèbres | 0,36 | | 2 | |
| Côtes | 2,56 | | 20 | |
| Tronc | | 2,92 | | 22 |
| Humérus | 4,06 | | 4 | |
| Fémur | 3,64 | | 1 | |
| Coxal | 3,54 | | 1 | |
| Membres | | 11,24 | | 6 |
| Total des fragments déterminés | | 21,55 | | 39 |
| Membre supérieur | 3,75 | | 4 | |
| Membre inférieur | 8,76 | | 8 | |
| Diaphyses indéterminées | 22,18 | | 48 | |
| Esquilles de diaphyses | 5,09 | | 23 | |
| Os plats | 1,33 | | 5 | |
| Os courts/épiphyses | 2,94 | | 11 | |
| Indéterminés | 2,75 | | 21 | |
| Total des os non identifiés | | 46,8 | | 119 |
| Total des os humains | | 68,35 | | 158 |

Inventaire du mobilier funéraire

La tombe 124 est la seule à avoir livré du mobilier métallique, soit un crochet de ceinture et un brassard-tonnelet en bronze.

Bien que découverte en trois fragments, l'agrafe de ceinture (fig. 12), ovale, est quasiment complète après remontage; seule manque l'extrémité, avec l'une des cinq attaches. D'une longueur conservée de 8,50 cm pour une largeur maximale de 2,10 cm, elle est ornée d'un décor gravé.

Neuf fragments de tôles de bronze (fig. 13) ornées d'un décor géométrique gravé et estampé (lignes multiples horizontales ou verticales, motifs oculés, croisillons, «tresses»), proviennent d'un large brassard-tonnelet (fig. 14) dont les ouvertures supérieure et inférieure mesurent respectivement environ 7,50 et 6,50 cm. Trois fragments se situent au niveau des ouvertures supérieure (fig. 13.1-2) et inférieure (fig. 13.3) – ces deux derniers éléments comprennent également un bord –, deux autres (fig. 13.4-5) correspondent au bord, et les quatre derniers (fig. 13.6-9), dont un appartient à la zone médiane (fig. 13.6), sont plus ou moins grands et bombés. Le fragment de l'ouverture inférieure (fig. 13.3) possède, côté interne, une petite bande de renforcement parallèle au bord.

D'après les ensembles qui ont livré des brassards-tonnelets, un ou deux exemplaires pouvaient figurer dans une sépulture⁸. Suite à l'analyse des différents fragments mis au jour



et de leur position dans la tombe, nous supposons qu'un seul brassard était présent dans la structure 124.

Anthropologie

Les 68,4 g d'ossements contenus dans cette sépulture représentent une faible quantité, pour laquelle il est très difficile d'aboutir à des déterminations précises. Le taux d'identification précise est assez faible (31,5% des fragments déterminés), alors que le taux d'identification globale (par régions anatomiques) est très bon (96,0%). La fragmentation est assez proche des valeurs moyennes connues pour les tombes de la fin du Bronze final, avec une valeur d'un demi-gramme par fragment. La détermination précise ne concerne que 39 fragments, esquilles de

Fig. / Abb. 12
Crochet de ceinture en bronze de la tombe 124
Bronzener Gürtelhaken aus Grab 124

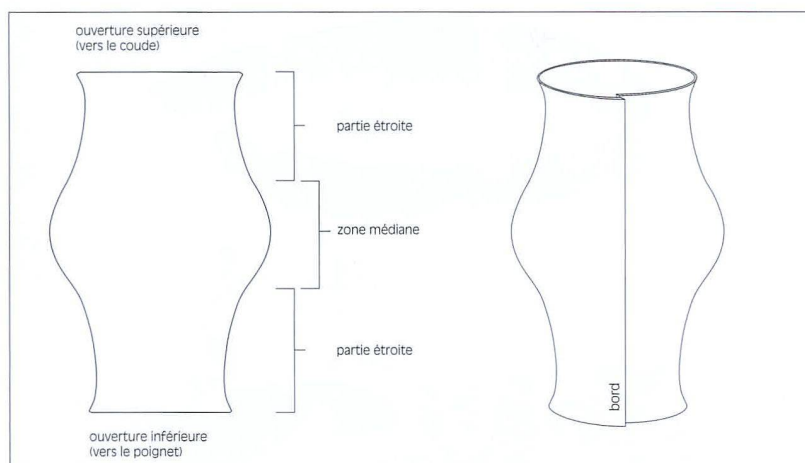
Fig. / Abb. 13
Fragments du brassard-tonnelet découverts dans la tombe 124 (1:1)
Fragmente eines Tonnenarm-bandes aus Grab 124 (1:1)

crâne, vertèbres, côtes, et seulement six fragments de membres ou de coxal. La détermination ne fait ressortir ni doublet, ni os homologues: l'incinération correspond à un seul individu. La crémation n'est pas très homogène. On observe la présence de tous les stades de combustion, avec des esquilles humaines encore brunes, presque pas brûlées alors que d'autres sont noires ou blanches et parfaitement incinérées. Il est donc assez difficile de déterminer un stade précis. On peut simplement signaler que certains os ont atteint des températures de l'ordre de 650 à 700°C (stade IV), mais que d'autres sont restés assez largement en dessous de ces valeurs.

La répartition par régions anatomiques fait ressortir une très forte proportion d'esquilles appartenant aux membres, qui est très éloignée des valeurs standard sur os sec.

Les indicateurs d'âge s'accordent pour reconnaître un individu subadulte, avec un fragment de rocher de petite taille et un fragment de spongieux montrant des restes de surface métaphysaire (zone de synostose entre la diaphyse et l'épiphyse d'un os long). De plus, les fragments appartenant à la voûte crânienne sont de très faible épaisseur. Malgré l'absence d'indicateur d'âge très précis et non discutable, ces





ossements correspondent vraisemblablement à une personne non adulte, *Juvenis* (entre 12 ans et l'âge adulte).

Datation et contexte culturel

Le mobilier céramique découvert dans les sépultures de La Tour-de-Trême offre un premier indice chronologique. Ainsi, le récipient orné de cannelures mis au jour dans la tombe 92 possède des parallèles dans plusieurs habitats datés entre l'extrême fin du Bronze final (Ha B3) et le Hallstatt moyen (Ha D1), notamment à Frasses/Praz au Doux et Cheyres/Roche Burnin FR, ou Avenches/En Chaplix VD⁹. Caractérisée par la présence de deux, trois ou quatre larges cannelures situées sous la lèvre, cette forme qui présente un bord plus ou moins droit et une épaule peu ou pas marquée hésite entre la jatte et l'écuelle en calotte. Les tessons découverts dans la tombe 100 par contre, vu leur fragmentation élevée ainsi que l'absence de bord et de décor, ne nous fournissent pas d'élément de datation précis. Le même constat est valable pour celui de la sépulture 101.

Si les offrandes céramiques, caractéristiques des tombes du Bronze final, sont fréquentes au Hallstatt ancien dans les sépultures de Suisse orientale, elles sont par contre plus rares dans la partie occidentale du Plateau suisse¹⁰; elles disparaissent complètement au cours du Hallstatt moyen.

De même, le rite de l'incinération, en vigueur au Bronze final et au début du Premier âge du Fer, est par la suite remplacé par celui de l'inhumation. Ce changement semble plus précoce en Suisse occidentale¹¹.

Fig. / Abb. 14

Schéma d'un brassard-tonnelet
*Schematische Zeichnung eines
Tonnenarmbandes*

Fig. / Abb. 15

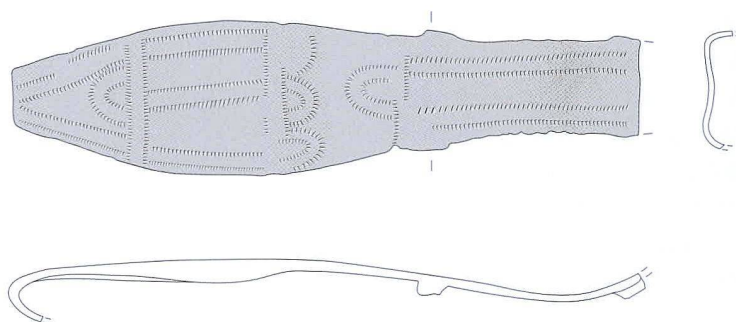
Crochet de ceinture en bronze
de la tombe 124 (1:1)
*Bronzener Gürtelhaken aus Grab
124 (1:1)*

Alors que les premiers éléments pris en compte semblent nous orienter vers le début du Premier âge du Fer, l'analyse du mobilier métallique, présent uniquement dans la tombe 124, nous apporte des éléments chronologiques précis qui remettent partiellement en cause cette hypothèse initiale.

Les agrafes de ceinture ovalaires sont présentes dans des sépultures féminines (en principe des inhumations) du Ha C ou du Ha D1 selon leur sous-type. Elles sont attestées en Valais, en Suisse occidentale et dans la région de Berne - Soleure. L'exemplaire de La Tour-de-Trême (fig. 15) rappelle, par son motif décoratif formé d'une succession de petits traits gravés, celui du trémolo qui orne les agrafes de la variante Subingen (Ha D1). Sa taille et son ornementation (lignes doubles disposées horizontalement, verticalement ou en demi-cercles) le rapprochent en particulier du crochet de ceinture quelque peu atypique provenant du tumulus 6 de Cordast/Raspenholz FR, dont le décor, pour autant que l'état de surface nous permette d'en juger, devait former un ensemble de lignes horizontales et de demi-cercles¹².

Les brassards-tonnelets peuvent être plus ou moins grands et bombés. Leur typologie ne tient cependant pas compte des variations de forme puisque la reconstitution de nombreux exemplaires, mal conservés, n'est pas toujours très sûre et se base uniquement sur la décoration. Les brassards découverts en Suisse sont classés en deux grandes entités que l'on distingue d'après le décor relativement standardisé des parties étroites:

- un groupe occidental, englobant la région de Berne et Soleure, caractérisé par l'alternance de registres de lignes et de doubles rangées de motifs oculés;
- un groupe du nord et de l'est de la Suisse, défini par la présence d'une seule rangée de motifs oculés alternant avec des registres de lignes¹³.



Bien que le brassard mis au jour à La Tour-de-Trême/La Ronclina nous soit parvenu incomplet et sous forme de fragments, il est possible d'une part d'en estimer la hauteur (15,20 cm) et d'autre part d'en proposer une reconstitution relativement sûre (fig. 16 et 17). Son ornementation générale est assez complexe. Alors que les ouvertures sont soulignées par une bande ornée d'incisions obliques suivie d'un groupe de cinq lignes horizontales (l'ouverture supérieure est également marquée, côté interne, d'une cannelure peu profonde), des groupes de quatre lignes horizontales alternent ensuite avec des rangées de motifs oculés doubles ou simples et des bandes ornées de croisillons. La zone médiane du brassard, bombée, est encadrée par un registre orné de groupes de triples lignes verticales. Son décor, perpendiculaire à celui des parties étroites, s'organise autour d'un panneau central, probablement quadrangulaire mais malheureusement très partiellement conservé. Ce panneau est divisé par une bande horizontale ornée d'incisions, qui s'évase vers le milieu – elle doit vraisemblablement être interprétée comme le bras d'une croix – et que délimite, de chaque côté, une ligne parallèle de laquelle partent des groupes de quatre lignes obliques; les angles sont rehaussés d'un motif oculé. Une alternance de différents motifs, comprenant des bandes ornées de croisillons, des groupes de lignes verticales, des doubles rangées de motifs oculés ainsi qu'un large bandeau agrémenté de lignes obliques qui se chevauchent pour former une sorte de tresse, composent le décor entourant ce panneau central; le nombre exact et l'organisation précise de ces motifs ne peuvent être restitués dans leur ensemble. L'ornementation des parties étroites est plus variée que la moyenne, notamment par la présence de motifs oculés en rangées simples ou doubles (fait plutôt rare) et par la diversité des motifs¹⁴. Cependant, c'est surtout l'ornementation de la zone médiane qui distingue les différents types. Les quelques éléments que nous avons décrits (croix centrale, lignes obliques et motif oculé dans les angles du champ quadrangulaire) nous incitent à tirer un parallèle avec le décor des brassards de type Ins, plus particulièrement de la variante 3, et ceci malgré quelques différences dans les motifs ornementaux subsidiaires¹⁵.

Les larges brassards-tonnelets en bronze apparaissent comme les marqueurs chronologiques des tombes féminines du Ha D1 en Suisse comme



Fig. / Abb. 16
Proposition de mise en place
des fragments sur le brassard
*Vorschlag zur Positionierung der
Bruchstücke im Armband*

dans le sud de l'Allemagne¹⁶. Bien que très peu d'exemplaires aient jusqu'à ce jour été découverts en territoire fribourgeois¹⁷, ces brassards sont fréquents sur le Plateau suisse, en particulier dans la région de Berne-Soleure ainsi qu'au nord du pays¹⁸. Les brassards de type Ins plus particulièrement sont considérés comme l'un des types caractéristiques de la région bernoise; les exemplaires les plus proches de celui de La Tour-de-Trême ont cependant été découverts dans le tumulus de Dörflingen/Seelihölzli SH¹⁹ (fig. 18).

L'association crochet de ceinture et brassard-tonnelet, bien qu'elle ne corresponde pas à un assortiment d'objets de parure typique des tombes féminines du Ha D1, est attestée à plusieurs reprises, notamment dans les tumulus de Subingen/Erdbeereneinschlag SO (tumulus 6), d'Urtenen/Schönbühl BE, de Klotten/Homberg

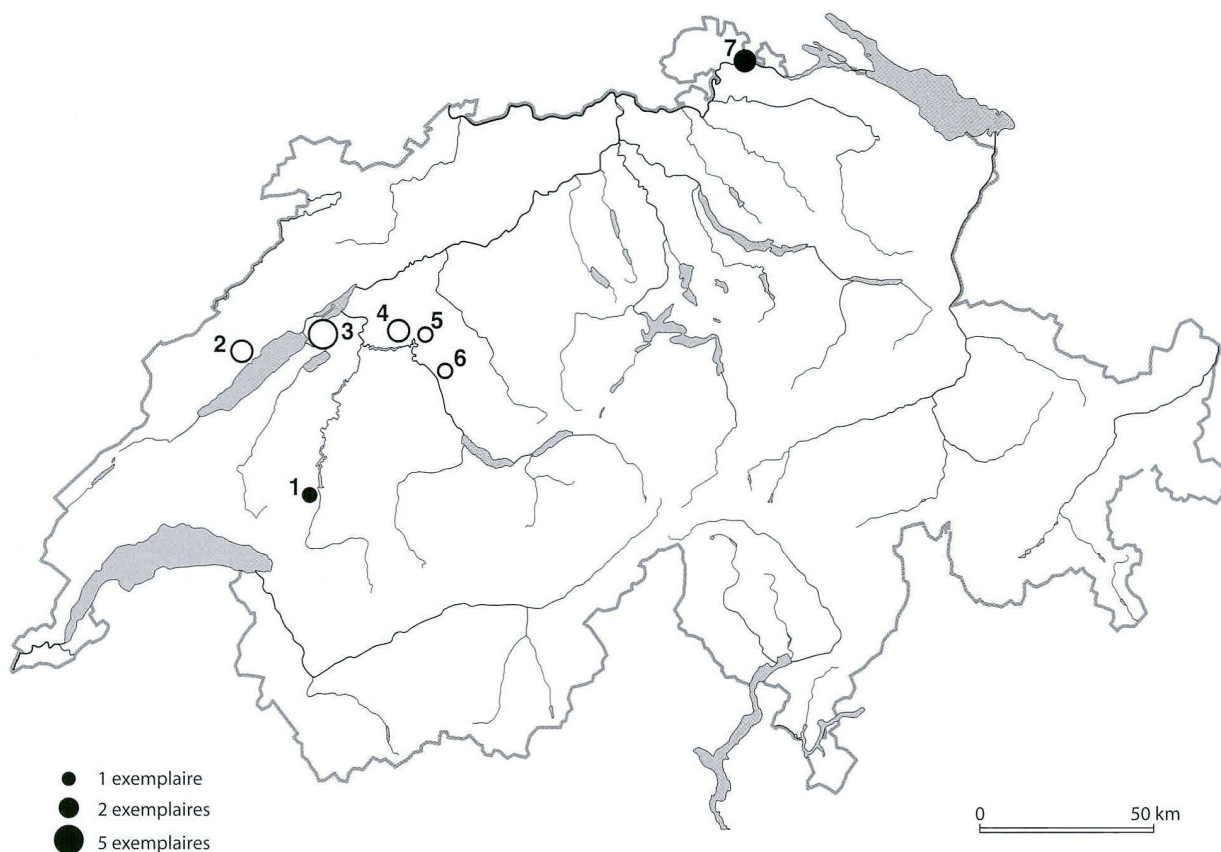


ZH (tumulus 3) et d'Effretikon-Ilinau/Kleinbächli ZH. On la retrouve également dans l'est de la France, par exemple dans le tumulus 2 de La Rivière-Drugeon/Grand Communal (dép. Doubs, F). Le mobilier funéraire de ces ensembles peut comprendre, outre une agrafe de ceinture ovale et un ou deux brassards-tonnelets, d'autres objets de parure (anneaux de différents types par exemple) ou des récipients en céramique²⁰.

La présence d'un brassard-tonnelet, véritable fossile-directeur du Ha D1, dans une tombe à incinération, étonne, en particulier en Suisse occidentale. En effet, dans les sépultures proches géographiquement et chronologiquement du site de La Tour-de-Trême, c'est souvent la pratique de l'inhumation qui est attestée. Deux tumulus ont par exemple été fouillés à Grand-villard/Fin

Fig. / Abb. 17
Reconstitution du décor du
brassard-tonnelet de la tombe
124 (1:1)
*Rekonstruktion des Dekors auf
dem Tonnenarmband aus Grab
124 (1:1)*

de la Porta, situé à environ 7 km au sud de La Tour-de-Trême. Du premier tertre, partiellement détruit, il n'est guère possible de tirer d'informations précises. Le second renfermait une inhumation féminine accompagnée de bracelets attribués soit au Ha C (type Lausanne), soit au Ha D1 (type Cordast)²¹. Au nord du canton, à Düdingen/Birch, ce sont trois tumulus qui ont fait l'objet de recherches. Le troisième a livré une sépulture centrale et quatre, voire cinq tombes annexes. Toutes sont des inhumations féminines attribuées, sur la base du mobilier, au Ha C (bracelets de type Lyssach, crochet de ceinture ovale proche du type Lyssach et bracelets en lignite notamment) voire, pour l'une, au début du Ha D1 (crochet de ceinture de type Subingen et bracelets en lignite). Les tertres 1 et 2 renfermaient des inhumations datées de la fin du Ha D1 ou du Ha D2²². Le tumulus 1 de Murten/Löwenberg renfermait huit tom-



bes, dont une incinération qui a livré un rasoir en fer (Ha C) et une inhumation du Ha D1 (tombe 1A) dans laquelle furent mises au jour des boucles d'oreilles en bronze, un collier de perles et deux brassards en lignite. Les autres sépultures, toutes à inhumation, sont plus récentes²³. Les informations concernant les fouilles anciennes sont parfois contradictoires et c'est malheureusement le cas pour Cordast/Raspenholz, une grande nécropole tumulaire dont une vingtaine de tertres ont fait l'objet d'investigations à la fin du XIX^e siècle. Ces sépultures, datées pour la plupart du Ha C ou D1, sont considérées par Max de Diesbach comme des incinérations. Cette interprétation du fouilleur, qui ne fait pas l'unanimité des archéologues, doit être traitée avec beaucoup de prudence vu les méthodes de fouille, ce qui nous empêche de prendre en considération ce site²⁴. Par contre, au nord de la Suisse, quelques sépultures à incinération sont encore attestées au Ha D1, notamment à Kloten/Homberg ZH (tumulus 1, tombes 1 et 2), Seon/Fornholz AG, Eschenbach/Balmenrain SG (tumulus 2, tombe 2), des ensembles qui ont livré un brassard-tonnelet, incomplet, ainsi que des récipients en céramique²⁵.

En conclusion, nous pouvons attribuer, sur la base du mobilier métallique, la sépulture 124 de La Tour-de-Trême/La Ronclina au Ha D1. Les cérami-

Fig. / Abb. 18

Carte de répartition des brassards-tonnelets de type Ins découverts en Suisse, variante 3 (cercle plein) et autres variantes (cercle vide) (d'après Schmid-Sikimić 1996)

Verbreitungskarte der in der Schweiz gefundenen Tonnenarmbänder vom Typ Ins, Variante 3 (ausgefüllter Kreis) und andere Varianten (offener Kreis) (nach Schmid-Sikimić 1996)

- 1 La Tour-de-Trême/La Rondina FR
- 2 Bevaix/Vauroux NE
- 3 Ins/Grossholz BE tumulus 3 (2 ex.) et 10 (1 ex.) et Ins/Schaltenrain BE (2 ex.)
- 4 Urtenen/Schönbühl BE
- 5 Bäriswil/Kriegsholz BE
- 6 Münsingen/Herrenholz BE
- 7 Dörfelingen/Seelihölzli SH

ques découvertes dans les autres tombes ne fournissent pas d'éléments chronologiques décisifs. Ces différentes sépultures, tout à fait comparables et localisées dans un espace relativement restreint, n'ont fourni aucun indice qui nous permettrait d'envisager une utilisation de cette nécropole sur une longue durée. Les pratiques du rite de l'incinération et des offrandes céramiques témoignent vraisemblablement de la persistance d'anciennes traditions jusqu'au début du Ha D. Il est vrai que cette persistance, attestée par quelques ensembles dans le nord du pays, surprend quelque peu dans le sud fribourgeois.

Le mobilier apporte également quelques indices sur le sexe des défunts, quand bien même la détermination sexuelle par l'étude anthropologique n'a été possible pour aucune des quatre incinérations de La Tour-de-Trême. La tombe 124, vu la présence du crochet de ceinture et du brassard-tonnelet, renferme sans aucun doute les restes d'une femme. Il est par contre plus difficile de se prononcer pour les autres sépultures qui n'ont livré que de la céramique. Dans notre région, au Hallstatt ancien, les récipients en céramique ne sont généralement attestés que dans des incinérations masculines²⁶. En revanche, dans le nord et l'est de la Suisse, ils sont fréquents à la même période,

cela indépendamment du sexe du défunt, et on les trouve également, accompagnés de divers objets de parure, dans des incinérations féminines du Hallstatt moyen²⁷. Il est donc hasardeux, en l'absence d'éléments déterminants, de se prononcer sur le sexe des défunts des tombes 92, 100 et 101.

Enfin, une dernière remarque concernant le rituel funéraire: aucun objet découvert à La Tour-de-Trême ne présente des traces de feu. Les récipients céramiques comme les objets de parure en bronze n'ont donc pas été placés sur le bûcher funéraire. D'après leur position dans les tombes, ils ont dû être brisés avant que leurs fragments, ou une partie d'entre eux seulement, aient été mêlés aux restes osseux.

Synthèse et acquis

A l'échelle de la structure

Pour ce qui concerne l'anthropologie, il est à noter que le faible poids d'ossements récoltés dans les sépultures 101 et 124 n'est pas forcément synonyme de tombes arasées. Faute de données comparables sur le Plateau suisse pour la période de Hallstatt, la majorité des découvertes effectuées pour la fin de l'âge du Bronze final ne comportent pas plus de 100 g d'ossements humains²⁸, alors que le poids total des ossements incinérés devrait largement dépasser le kilogramme. Pour expliquer ce phénomène, il faut avant tout tenir compte du contexte et se rappeler que les os ont tendance, par simple gravité, à occuper le fond de la tombe et cela, souvent, sur quelques centimètres de profondeur uniquement. Une sépulture, même arasée, peut donc renfermer la totalité des esquilles déposées dans la fosse. Avec près de 300 g, la tombe 92 s'inscrit comme un ensemble déjà important.

La présence d'un ou de deux enfants (*Infans* et/ou *Juvenis*) doit également être signalée, bien qu'elle ne soit pas exceptionnelle.

On peut encore constater qu'aucune sépulture ne présente un échantillon d'os conforme à celui d'un squelette normalement représenté. Pour les trois sépultures fouillées, le spectre est identique, avec une très forte représentation de fragments appartenant aux membres et une faible présence des fragments de crâne. La tombe 100 n'est pas non plus conforme, avec une trop forte

représentation du crâne au détriment des os des membres.

Il n'a pas été possible de déterminer le sexe des individus. Une telle détermination est impossible pour les deux tombes contenant des sujets non adultes; quant aux ossements des deux autres sépultures, ils ne présentent pas une robustesse ou une gracilité assez marquée pour conclure dans un sens ou dans l'autre.

Enfin, dans les quatre cas, la fragmentation est très importante, ce qui a limité considérablement les possibilités de détermination.

Malgré les lacunes liées aux problèmes de conservation différentielle observée entre les différentes structures, il nous semble possible de dégager quelques règles quant aux pratiques d'ensevelissement en usage sur le site de La Ronclina.

Les quatre sépultures paraissent bien toutes procéder du même schéma, à savoir le creusement d'une fosse relativement étroite d'une cinquantaine de centimètres au maximum et d'une profondeur certainement équivalente, voire supérieure. L'utilisation opportuniste ou non de pierres pour l'aménagement des sépultures semble également probante. En effet, au vu de l'exemple de la tombe 92, qui correspond incontestablement à la structure la mieux préservée, le recours à une structuration de l'espace sépulcral à l'aide de petits blocs se dessine clairement. Dans le cas de cette incinération, l'existence d'un «pseudo-coffre» pourrait même être évoquée. Enfin, le dépôt des restes de l'incinération, certes dans un espace confiné, mais en pleine terre, paraît être également l'usage.

Cependant, il faut également reconnaître que si, globalement, une relative impression d'homogénéité des pratiques semble de mise, dans le détail, le sentiment d'une certaine variabilité de traitement se fait également sentir. Les différences observées dans les dépôts d'accompagnement mobilier, avec des tombes dotées soit de matériel céramique, soit d'objets métalliques, nous paraissent révélatrices de ce phénomène, tout comme le mode de dépôt des restes osseux, parfois groupés (tombes 92 et 124) ou tantôt disséminés dans tout le remplissage de la fosse (tombe 101).

A l'échelle de la nécropole

Compte tenu des incertitudes régnant quant à l'extension exacte de la nécropole, de l'important

travail de l'érosion et des modifications du terrain engendrées par l'implantation du cimetière du Haut Moyen Age, avec, comme conséquence, la destruction possible d'un certain nombre de sépultures, c'est naturellement ce niveau de perception qui pose le plus de problèmes.

L'estimation de l'extension de la nécropole hallstattienne et du nombre de sépultures qu'elle pouvait abriter invite à une grande prudence. La présence de quelques esquilles d'os brûlés, à proximité d'une très belle sépulture double d'époque médiévale²⁹ et à une dizaine de mètres au nord-ouest du groupe des quatre incinérations hallstattiennes documentées (voir fig. 3), ne peut que confirmer ce sentiment.

Malgré tout, il nous paraît utile d'insister sur certains aspects concernant le développement topographique de la nécropole. Le choix de la partie sommitale d'une butte, certes d'origine naturelle³⁰, mais formant une anomalie remarquable du paysage au regard de la plaine environnante, indique clairement une gestion non aléatoire de l'espace. Si la butte naturelle a donc pu faire office d'armature de tertre, militant en faveur d'un assez faible degré d'investissement, reste bien naturellement la question de la couverture supérieure et d'éventuels aménagements périphériques (couronne de galets, fossé, etc.)³¹. Malheureusement, même si les données recueillies ne permettent pas de conclure à leur présence, il nous paraît cependant utile de rappeler que l'absence de couverture sur des tombes hallstattiennes est un fait qui, dans la région, n'a jamais été attesté avec certitude. Le cas de la nécropole de Ried/Mühlehölzli, généralement cité comme l'un des rares exemples d'ensembles funéraires sans aménagement tumulaire n'est, selon nous, pas exempt de critique, d'autant qu'à l'instar de celle de La Ronclina, elle a connu d'importants bouleversements suite à l'implantation d'un cimetière du Moyen Age³².

En tout cas, pour La Ronclina et dans l'état des données disponibles, le fait que les quatre incinérations découvertes sont relativement groupées sur une aire de 100 m² indique une certaine volonté de confinement de l'espace funéraire. En outre, l'espacement des sépultures et surtout leur absence de recoupement, bien sûr dans l'hypothèse d'un ensevelissement différé, militent en faveur d'une forme de matérialisation (marquage?) des tombes en surface.

Pour conclure, nous aimerions développer quelques lignes sur le statut de ces tombes. S'agit-il d'une série de sépultures annexes entourant une tombe centrale, éventuellement une inhumation qui aurait été totalement détruite? La forte proportion d'enfants et/ou d'adolescents ne s'y oppose en tout cas pas. La présence exclusive d'incinérations, une pratique funéraire héritée du Bronze final et qui, en Suisse romande, caractérise surtout le début du Hallstatt ancien, pourrait bien également, et faute de constituer une marque de conservatisme micro régional, trouver un sens dans ce contexte. Evidemment, seules la découverte et la documentation d'ensembles funéraires contemporains (Ha D1) et mieux conservés pourraient infirmer ou confirmer ces hypothèses.

Epilogue

Quoique très dégradées par l'érosion naturelle, les travaux agricoles et l'implantation d'un cimetière du Haut Moyen Age, les quelques tombes hallstattiennes de La Ronclina se révèlent intéressantes en informations, non seulement sur les pratiques funéraires régionales, mais également sur le rôle important tenu par la région bulloise durant la Protohistoire.

L'étude tend en effet à démontrer l'existence d'une certaine diversité des pratiques à l'échelle régionale (région des Trois Lacs), voire micro-régionale (Haute et Basse Gruyère), avec certainement, comme toile de fond, le poids des traditions et des besoins identitaires de la part des populations locales. Ce dernier facteur devait être d'autant plus fort que nous nous trouvons à l'intersection de deux axes majeurs de circulation nord/sud (bassin lémanique par la Veveyse et Valais par l'Intyamon et le col des Mosses). Carrefour de circulation, de marchandises, mais également d'idées, la région bulloise, vraisemblablement à l'âge du Bronze déjà, mais surtout à partir du Premier âge du Fer, a manifestement su tirer profit de cette position géographique privilégiée. Le développement économique que la région a connu depuis l'époque gallo-romaine ne vient en tout cas pas démentir ces propos.

NOTES

- 1 Voir en particulier Buchiller 1999 et Blumer 2003.
- 2 Enney/Le Bugnon, voir *ASSP* 9, 1916, 60.
- 3 La fouille a été effectuée entre les mois de janvier et mai 2002 sous la responsabilité scientifique de G. Bourgarel. S. Dévaud a assumé la direction locale des travaux de fouille et a bénéficié du soutien de H. Vigneau pour l'exploration des sépultures hallstattiennes. Que ces différents acteurs puissent trouver dans ces lignes un gage de remerciement pour le travail de terrain accompli.
- 4 Au vu des derniers développements de la recherche dans ce secteur, l'occupation de ces buttes, que ce soit à des fins domestiques ou funéraires, semble bien présenter un caractère systématique (voir notamment *CAF* 5, 2003, 237-238).
- 5 Voir Braillard 2000.
- 6 Selon plusieurs observations mentionnées dans Duday *et al.* 2000, 10.
- 7 Se dit, en anatomie, de parties du corps qui se correspondent d'un individu à un autre ou d'une espèce à une autre. Dans notre cas, il s'agira de différences de stade de maturation ou de dimensions entre des os. Un humérus gauche et un humérus droit sont attribués à un même individu, sauf s'ils présentent des stades de maturation ou des degrés de robustesse différents.
- 8 Un rapide décompte basé sur le catalogue des brassards-tonnelets publié par Schmid-Sikimić 1996 nous donne un nombre quasiment identique de tombes ayant livré un exemplaire seul ou une paire de brassards-tonnelets (les contextes peu sûrs n'ont pas été pris en compte).
- 9 M. Mauvilly *et al.*, «Frasses «Praz au Doux» (FR), un site du Hallstatt ancien en bordure de rivière», *AS* 20, 1997, 112-125 (fig. 12); *CAF* 1, 1999, 60 (mention du site de Cheyres/Roche Burnin); A.-M. Rychner-Faraggi, «Avenches VD-En Chaplix, structures et mobilier d'un site de la fin du Bronze final et du Hallstatt ancien», *ASSPA* 81, 1998, 23-28 (fig. 5-7).
- 10 Dunning 1999, 50 et Lüscher/Müller 1999, 255-256.
- 11 Lüscher/Müller 1999, 253.
- 12 Schmid-Sikimić 1996, 167, n° A 28, et 183-186.
- 13 Schmid-Sikimić 1996, 77-78.
- 14 La présence sur un même brassard de rangées simples et doubles de motifs oculés est relativement rare mais attestée par exemple sur deux

exemplaires du type Bannwil qui appartient au groupe de Suisse occidentale - Berne - Soleure (Schmid-Sikimić 1996, cat. n° 177 et 179). La bande de croisillons, peu courante, est attestée sur un exemplaire de type Knutwil (Schmid-Sikimić 1996, cat. n° 180) comprenant des rangées doubles de motifs oculés, ainsi que sur des représentants du type Obfelden (Schmid-Sikimić 1996, cat. n° 200-206) appartenant au groupe du nord et de l'est de la Suisse (rangée simple de motifs oculés).

- 15 Schmid-Sikimić 1996, 82, cat. n° 172-173.
- 16 Schmid-Sikimić 1996, 11 et 96-97; Schmid-Sikimić 1995, 172; Dunning 1999, 51-54.
- 17 Outre le brassard-tonnelet de La Tour-de-Trême/La Rondlina, seuls quelques fragments mis au jour à Wünnewil/Egghölzli, tumulus 1, à Bösinggen/Bodenholz, tumulus 1, et sur le site gallo-romain de Morat/Combette (éléments en position secondaire) pourraient appartenir à des brassards-tonnelets, étroits ou larges (les fragments sont trop petits pour assurer leur appartenance à l'une ou l'autre forme). Voir H. Schwab, *FbG* 62, 1979-1980, 279, Abb. 11; Schmid-Sikimić 1996, n° 147; H. Schwab, «Ein hallstattzeitlicher Grabhügel im Bodenholz bei Fendingen», *HA* 5, 1971, 2-6 et 5, n° 5; J.-L. Boisaubert *et al.*, «Quinze années de fouilles sur le tracé de la RN1 et ses abords», *AS* 15, 1992, 41-51 (mention p. 47). Ce nombre relativement restreint reflète vraisemblablement plus un état de la recherche qu'une particularité régionale.
- 18 Voir notamment: Schmid-Sikimić 1995, Tab. 1 et Schmid-Sikimić 1996, Taf. 85 A.
- 19 Schmid-Sikimić 1996, 97 et n° 172-173.
- 20 Schmid-Sikimić 1996, 12 et 183-184; Schmid-Sikimić 1995, 172, Tab. 1
- 21 Dafflon *et al.* 2001, 32-33.
- 22 Ruffieux/Mauvilly 2003.
- 23 Boisaubert/Bouyer 1983, 50-59.
- 24 Voir notamment Drack 1964, 6-14 et Schwab 1976, 16-18.
- 25 Schmid-Sikimić 1996, 96 et n° cat. 202, 203, 208, 211.
- 26 Dunning 1992, 84-86.
- 27 Voir note 26.
- 28 Voir l'étude anthropologique des incinérations de Lausanne/Vidy VD: Moinat/David-Elbiali 2003, 241.
- 29 Repérés antérieurement aux quatre tombes à incinération hallstattiennes, ces vestiges osseux n'ont malheureusement pas bénéficié d'une attention particulière au moment de leur

découverte, rendant ainsi impossible toute tentative d'interprétation fiable.

- 30 L'utilisation opportuniste d'une butte naturelle, à l'échelle du canton de Fribourg, a déjà été observée à plusieurs reprises. Nous mentionnons par exemple le cas de Posieux/Bois de Châtillon, tumulus 10, pour l'âge du Bronze ancien (Ramseyer 1990), ou celui de Bulle/Condémine, pour l'extrême fin de l'âge du Bronze final (Buchiller 1999).
- 31 A ce titre, les anomalies caillouteuses observées à quelques dizaines de mètres au sud-est sur l'une des autres buttes mériteraient d'être reconsidérées sous un nouvel éclairage.
- 32 Voir Schwab 1977 et 1983.

BIBLIOGRAPHIE

Blumer 2003

R. Blumer, «Archéologie de la route d'évitement H189 Bulle – La Tour-de-Trême», *CAF* 5, 2003, 174-189.

Boisaubert/Bouyer 1983

J.-L. Boisaubert – M. Bouyer, *RN1 Archéologie, Rapport de fouilles 1979-1982*, Fribourg 1983.

Braillard 2000

L. Braillard, *Route d'évitement de Bulle – La Tour-de-Trême (A 189), campagne de sondages archéologiques (janvier – mars 2000), Etude géologique*, [Fribourg] 2000 (rapport non publié).

Buchiller 1999

C. Buchiller, «Bulle/Condémine, une tombe celtique au pays des armaillis», *CAF* 1, 1999, 20-25.

Dafflon et al. 2001

L. Dafflon – G. Margueron – J.-B. Pasquier, «Grandvillard/Fin de la Porta: un morceau de Gruyère à travers les âges», *CAF* 3, 2001, 30-39.

Drack 1964

W. Drack, *Die Westschweiz: Kantone Freiburg, Genf, Neuenburg, Waadt und Wallis (Ältere Eisenzeit der Schweiz 4)*, Basel 1964.

Duday et al. 2000

H. Duday – G. Depierre – T. Janin, «Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération: l'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France», *in*: B. Dedet–

P. Cruat – G. Marchand – M. Py – M. Schwaller (éd.), *Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au Premier Âge du Fer* (Monographies d'archéologie méditerranéenne 5), Actes du 21^e colloque de l'AFEAF (Conques-Montrozier, 1997), Lattes 2000, 7-30.

Dunning 1992

C. Dunning, «Le Premier âge du Fer sur le versant suisse du Jura», in: G. Kaenel – Ph. Curdy (dir.), *L'âge du Fer dans le Jura* (CAR 57), Actes du 15^e colloque de l'AFEAF (Pontarlier/Yverdon-les-Bains 1991), Lausanne 1992, 83-97.

Dunning 1999

C. Dunning, «Chronotypologie du Premier âge du Fer. Plateau suisse, basse vallée du Rhône et Jura», in: F. Müller – G. Kaenel – G. Lüscher (éd.), *Age du Fer* (SPM IV), Basel 1999, 50-59.

Lüscher/Müller 1999

G. Lüscher – F. Müller, «Sépultures et religion», in: F. Müller – G. Kaenel – G. Lüscher (éd.), *Age du Fer* (SPM IV), Basel 1999, 249-281.

Moinat/David-Elbiali 2003

P. Moinat – M. David-Elbiali, *Défunts, bûchers et céramiques: la nécropole de Lausanne-Vidy (VD) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du XI^e au VIII^e s. av. J.-C.* (CAR 93), Lausanne 2003.

Ramseyer 1990

D. Ramseyer, «Une sépulture de l'âge du Bronze ancien dans le Bois de Châtillon (Posieux) FR», *ASSPA* 73, 1990, 136.

Ruffieux/Mauvilly 2003

M. Ruffieux – M. Mauvilly, «Die hallstattzeitliche Nekropole von Düdingen/Birch und die vorgeschichtliche Besiedlung in der Umgebung von Düdingen», *CAF* 5, 2003, 102-123.

Schmid-Sikimić 1995

B. Schmid-Sikimić, «Wo sind die Männer geblieben? Bemerkungen zur geschlechtsspezifischen Ausstattung hallstattzeitlicher Gräber», in: B. Schmid-Sikimić – P. Della Casa (éd.), *Trans Europam. Beiträge zur Bronze- und Eisenzeit zwischen Atlantik und Altai. Festschrift für Margarita Primas* (Antiquitas 3/ 34), Bonn 1995, 169-186.

Schmid-Sikimić 1996

B. Schmid-Sikimić, *Der Arm- und Beinschmuck der Hallstattzeit in der Schweiz, mit einem Anhang der*

Gürtelhaken und Gürtelgehänge der Hallstattzeit im Schweizerischen Mittelland, Jura und Wallis (Prähistorische Bronzefunde X, 5), Stuttgart 1996.

Schwab 1976

H. Schwab, «Erforschung hallstattzeitlicher Grabhügel im Kanton Freiburg», *Bulletin ASSP* 25/26, 1976, 14-33.

Schwab 1977

H. Schwab, «Drei hallstattzeitliche Flachgräber im Mühlehölzli in Ried/b. Kerzers», *Festschrift W. Drack*, Zürich 1977, 56-62.

Schwab 1983

H. Schwab, *Ried-Mühlehölzli. Ein Gräberfeld mit frühmittelalterlichen und hallstattzeitlichen Bestattungen* (AF 1a), Fribourg 1983.

Wahl 1981

J. Wahl, «Beobachtungen zur Verbrennung menschlicher Leichname: über die Vergleichbarkeit moderner Kremationen mit prähistorischen Leichenbränden», *AK* 11, 271-279.

GLOSSAIRE

esker

corps sédimentaire allongé composé de graviers déposés sous un glacier

Holocène

époque la plus récente du Quaternaire, de 10000 ans BP à aujourd'hui; l'Holocène ancien correspond à peu près à la période mésolithique, soit de 10000 à 6000 BP. A noter que le Quaternaire est une période subdivisée en deux époques: le Pléistocène et l'Holocène

synostosé

l'observation du «degré de synostose», c'est-à-dire l'estimation du degré d'oblitération des différentes sutures est un critère très approximatif de détermination de l'âge au décès. La suture est une forme particulière d'union entre deux os

ZUSAMMENFASSUNG

Während den Ausgrabungen in der frühmittelalterlichen Nekropole von La Tour-de-Trême/La Ronclina wurden auch vier hallstattzeitliche Brandgräber geborgen und dokumentiert.

Die kalzinierten Knochenfragmente und allfällige Grabbeigaben lagen in kleinen Gruben (Dm. 0,20-0,40 m), von denen mindestens zwei eine Einfassung aus Geröllsteinen aufwiesen. Auffällig ist die uneinheitliche Art der Deponierung der menschlichen Überreste und die unterschiedliche Beigabensitte (konzentrierter Knochenhaufen bzw. in der gesamten Einfüllung verteilte Knochenreste, ausschliesslich keramische oder metallische Grabbeigaben usw.).

Datierende Elemente liegen in Form eines Gürtelhakens und eines fragmentierten Tonnenarmbandes aus Grab 124 vor. Der Dekor auf dem Armband ähnelt insbesondere dem auf Armbändern der Variante 3 des Typs Ins. Allgemein gelten Tonnenarmbänder als Leitformen in Frauengräbern der Phase Ha D1. Die Beigabe von Keramikgefässen und der Brauch der Totenverbrennung knüpfen noch an Bestattungssitten der älteren Hallstattzeit an.

Möglicherweise zeigen einige, zirka 10 m von dieser Gräbergruppe entfernt bei einer frühmittelalterlichen Doppelbestattung gefundene kalzinierte Knochensplitter an, dass die hallstattzeitliche Nekropole ausgedehnter war und noch weitere Bestattungen umfasste. Ob diese in ihrer Ausdehnung vollständig erfasst wurde, bleibt angesichts der Grabungsgrenzen offen.